

## LE CERTIFICAT « NAVIGUER SUR INTERNET »

Depuis juillet 2000, un module d'initiation à l'informatique, au multimédia et à Internet est proposé aux demandeurs d'emploi qui suivent des stages de formation financés par l'État.

Le module d'initiation est élaboré et proposé par les organismes de formation ou par d'autres structures telles que les missions locales, à partir d'un référentiel de capacités de base recouvrant la navigation, la communication et la recherche sur Internet. Ces formations donnent lieu à un certificat de navigation sur Internet.

En 2003, 113 000 certificats ont été délivrés, soit environ 7 000 de moins qu'en 2002 (tableau). L'objectif prévisionnel de 200 000 certificats délivrés en 2003 s'est donc avéré trop ambitieux.

La moitié de ces certificats ont été délivrés par l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), un quart par le réseau des ateliers de pédagogie personnalisée (APP) et un dixième par les groupements d'établissements de l'Éducation nationale (Greta).

Quatre initiations sur dix sont financées par l'État via le programme d'actions subventionnées (PAS) de l'Afp, un quart par l'Anpe, 8 % par les conseils régionaux, 8 % par l'État dans le cadre d'un stage d'insertion et de formation à l'emploi (Sife) et 6 % par les APP.

Comme en 2002, le module bénéficie en majorité à des femmes (57 %). Celles-ci sont particulièrement présentes dans les certificats délivrés par les APP et les Greta (75 %), ces organismes accueillant traditionnellement beaucoup de femmes (74 % des publics accueillis dans les APP par exemple sont des femmes). Le module « Naviguer sur Internet » (NSI) continue de profiter surtout aux 26-49 ans, qui obtiennent 67 % des certificats délivrés en 2003.

Les personnes de niveau CAP/BEP ou bac sont 63 % à avoir obtenu un certificat NSI. Toutefois, dans les missions locales, les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) et les centres de formation d'apprentis (CFA), ainsi que pour les formations effectuées dans le cadre d'un Sife ou d'un programme de lutte contre les exclusions, les personnes sans qualification sont plus nombreuses à obtenir un certificat.

La longueur des formations a augmenté d'une petite demi-heure en 2003 pour atteindre environ quinze heures.

*Aurore FLEURET,  
(Dares).*

**Caractéristiques des bénéficiaires  
des initiations « Naviguer sur Internet »**

	2003	Évolution 2003/2002
<b>Nombre de certificats délivrés</b> .....	<b>113 380</b>	<b>-6%</b>
		(en points)
<b>Part des femmes</b> .....	57,1	-0,2
<b>Âge</b>		
Moins de 26 ans .....	20,6	1,1
26 à 49 ans .....	67,3	-1,8
50 ans ou plus .....	12,1	0,8
<b>Niveau de formation</b>		
I à III (Bac +2 ou plus) .....	14,9	-1,4
IV (Bac) .....	25,1	-1,2
V (CAP-BEP).....	37,8	0,5
Vbis (Brevet des collèges).....	9,0	0,0
VI (limité à la scolarisation obligatoire) .....	13,3	2,2
<b>Organisme de formation</b>		
Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) .....	50,9	-4,1
Ateliers de pédagogie personnalisée (APP) .....	24,3	1,2
Organismes privés .....	11,5	1,4
Groupe d'établissements de l'Education nationale (Greta) .....	10,2	0,9
Autres organismes publics .....	2,2	0,5
Missions locales, Permanences d'accueil, d'information et d'orientation .....	0,9	0,1
<b>Financement de l'initiation</b>		
Afp (programme d'actions subventionnées) .....	39,9	-2,3
Actions complémentaires de l'Anpe .....	24,5	-2,9
Financement Conseil régional .....	8,4	2,4
SIFE (Stages d'insertion et de formation à l'emploi) individuels et collectifs .....	8,3	0,0
APP .....	5,8	0,6
Fore (Formations ouvertes et ressources éducatives), PLCE (Programme de lutte contre l'exclusion) .....	1,8	1,7
Autres financements .....	11,3	0,4
<b>Durée de l'initiation</b>		
Moins de 14 heures .....	11,4	-1,6
14 heures .....	73,6	-2,3
De 15 à 27 heures .....	9,3	1,9
28 heures et plus .....	5,8	2,1
<b>Durée moyenne (en heures)</b> .....	14,8	0,5

Source : certificats de navigation sur Internet - Afpa ; Traitement Dares.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.  
Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.24.43  
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)  
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO.  
Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 116 € , CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.